

Guide de **LA RÉGION GRAND EST**



***Un guide pour simplifier
la vie des Maires***

LE **GUIDE DE LA RÉGION** GRAND EST
À DESTINATION DES MAIRES



RÉGION GRAND EST



Jean Rottner est Président de la Région Grand Est.

Crédit photo : Christine Ledroit-Perrin.

Entretien avec Jean Rottner

ENTRETIEN

Dans le contexte très particulier de la crise sanitaire et de ses conséquences, comment se porte le Grand Est aujourd'hui ?

Notre région a durement été éprouvée par la pandémie. Plus de 10 300 de nos concitoyens en ont été victimes depuis le début de la crise sanitaire. Ce chiffre n'est pas abstrait. Il représente, à lui seul, un lot terrible d'épreuves et de deuils. Aucune de nos familles n'a été épargnée. Malgré tout, au plus fort de la crise, nul ici ne s'est jamais résigné. J'ai vu l'engagement de mes collègues médecins et de l'ensemble des soignants. Collectivement, nous avons aussi su faire preuve d'une exceptionnelle capacité d'action et de résilience. La Région Grand Est a pris ses responsabilités, dans des conditions pas toujours faciles... Dès le début de la crise sanitaire, les élus locaux et particulièrement les maires ont également été sur le pont. Ils le sont encore aujourd'hui, eux qui sont les chevilles ouvrières de la vaccination comme ils l'ont été de la réouverture des écoles. Aujourd'hui, le Grand Est va mieux, grâce au reflux de

la pandémie sur notre territoire et aux vaccins qui autorisent ce que le Premier ministre appelait récemment un « retour à la vie normale ». Toutefois, il serait dangereux de faire comme si rien ne s'était passé... Nous devons tirer toutes les conséquences de ce que nous venons de vivre.

« L'État doit faire davantage confiance aux élus locaux »

Aujourd'hui, la santé publique bénéficie-t-elle d'une véritable politique régionale ?

Oui. Nous avons pris cette orientation bien avant la crise sanitaire, pour lutter contre un phénomène que nous connaissons bien dans le Grand Est : la désertification médicale. C'est un enjeu de santé publique, d'égalité et d'aménagement du territoire. Nous y consacrons plus de 210 millions d'euros chaque année (financement des formations sanitaires et sociales), création de maisons pluridisciplinaires de santé, développement de la télémédecine,

aides à l'installation d'internes en milieu rural, etc.) La crise sanitaire nous invite à intensifier l'effort. Dès cette année, nous formerons en proximité 2 000 infirmiers, 2 000 aides-soignants et 2 000 auxiliaires de vie supplémentaires. Le virus de la covid-19 et le vieillissement démographique nous ont donné la preuve qu'une telle augmentation du nombre de personnels de santé n'est pas une option mais une absolue nécessité.

Mais la crise n'a malheureusement pas affecté que notre système de santé...

Elle a porté des coups rudes à notre société tout entière, à notre économie et certainement à notre façon de vivre ensemble. Au plus fort de la crise, la Région a fait le choix de s'engager aux côtés des entreprises, afin de les aider à surmonter cette épreuve. Elle est ici pleinement dans son rôle : celui d'un partenaire solide et fiable. Elle le sera aussi demain, quand elle accompagnera les cinq cents entreprises qui se relocaliseront dans le Grand Est d'ici 2028. Avec la Banque des Territoires, nous avons mis en place un « Pack entreprise pour la relocalisation ». Il permet aux industriels du Grand Est de sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement en s'appuyant sur des solutions locales. Depuis mai 2020, plus de 50 projets ont été ainsi accompagnés.

Nous nous mobilisons également en faveur des acteurs culturels régionaux. Ils ont beaucoup souffert ces derniers mois. Je l'ai annoncé le jour-même de ma réélection : les trois prochains budgets de la Région seront marqués par une hausse de 20 % des investissements dans ce secteur, qui est aussi nécessaire à l'épanouissement et au bien-être qu'à la cohésion sociale.

La crise appelle l'État à faire davantage confiance à ses territoires. Êtes-vous favorable à un nouvel « acte de décentralisation » ?

J'en appelle surtout à la restauration de la confiance entre l'État et les collectivités territoriales. Parce qu'au

fond nous servons le même but et nous avons le même objectif : faire avancer le pays. Nos collectivités locales ont une connaissance des territoires, une capacité d'adaptation et une agilité sur laquelle l'État peut véritablement s'appuyer pour faire réussir ses politiques dans tous les domaines. Mais la confiance n'est jamais abstraite : elle a besoin de preuves pour exister. C'est la raison pour laquelle je demande une décentralisation accrue en matière de mobilités : cela nous permettrait, par exemple, de réaliser enfin le projet d'A31 bis, qui est indispensable à tous nos concitoyens qui vont quotidiennement travailler au Luxembourg.

« Respecter ses engagements, c'est le meilleur moyen de rétablir la confiance entre les élus et les citoyens »

Restaurer la confiance entre l'État et les collectivités locales est une chose. Mais qu'en est-il de la confiance entre les élus et les citoyens ?

Elle nous oblige à être absolument scrupuleux sur le respect des engagements que nous avons souscrits auprès d'eux. Il n'y a pas le temps de la campagne électorale où l'on « vend du rêve » et où l'on promet monts et merveilles, avant qu'advienne le temps des revirements et des amères désillusions. On a trop connu cela en France ces dernières décennies. Respecter ses engagements, c'est le meilleur moyen de rétablir la confiance entre les élus et les citoyens. C'est même le b.a.-ba de toute démocratie digne de ce nom. Pendant la campagne, j'ai fait, par exemple, un certain nombre d'annonces en matière de sécurité, je m'y tiendrai.

Pardon, mais la sécurité n'est pas une compétence de la Région...

L'insécurité, non plus ! Franchement, nos concitoyens n'en peuvent vraiment plus de cette question des compétences respectives des uns et des autres, surtout quand elle sert uniquement d'excuse aux pouvoirs publics

pour se renvoyer tranquillement entre eux la « patate chaude »... Élus locaux, nous sommes en responsabilité pour apporter des solutions concrètes aux problèmes des citoyens. La Région se doit d'assurer la protection de tous, qu'elle soit physique, environnementale ou alimentaire. Nous devons permettre à ceux qui vivent dans le Grand Est d'évoluer dans un environnement sain et sûr. Pour ce faire, j'ai confié une mission transversale sur la sécurité au député vosgien Christophe Naegelen. Nous sommes à l'action : depuis le 23 juillet 2021, la Région a choisi de soutenir (à hauteur de 50 %) l'installation de caméras de vidéo-surveillance dans les communes désireuses de s'en équiper.

Il n'empêche que la question des compétences demeure importante...

Oui. Je suis profondément attaché à la libre administration des collectivités territoriales. C'est un principe constitutionnel et personne n'entend le remettre en cause. D'ailleurs, ce n'est pas vraiment le sujet. La question est plutôt de savoir comment mieux servir nos concitoyens et nos territoires, en intensifiant les partenariats et les projets communs. C'est vrai dans le domaine de la santé lorsque nos collectivités engagent des Contrats locaux. Cela se vérifie aussi dans les « Pactes territoriaux de relance et de transition écologique » (PTRTE), qui offrent à une échelle pertinente un accompagnement sur mesure des territoires, ou encore dans l'application du « Plan régional de prévention et de gestion des déchets » (PRPGD), fruit d'une concertation très large avec l'ensemble des acteurs locaux. Je pourrais également citer le domaine culturel : la Région et des EPCI volontaires ont conclu la convention « Plato » pour accueillir des tournages audiovisuels dans les territoires. Aujourd'hui, cela se traduit par 1 000 journées de tournage dans le Grand Est. Nous intensifions le partenariat Région/EPCI, à travers des conventionnements pour le développement culturel. Les trois mots d'ordre de la démarche partenariale dans laquelle

la Région et les autres collectivités locales s'engagent sont l'ambition partagée, l'agilité, l'efficacité. Je souhaite aller plus loin encore, en innovant et en expérimentant de nouvelles formes de coopération et d'interactions entre la Région, les communes et les intercommunalités.

« Ambition partagée, agilité, efficacité »

Peut-on vraiment innover dans ce domaine ? Vous avez un exemple ?

Pas seulement un, mais plusieurs ! À commencer par la question des fonds européens, dont la Région est autorité de gestion. Nous avons tous conscience que, pour un maire ou un président d'EPCI, il est extrêmement difficile de bénéficier de fonds européens : les procédures sont souvent lourdes et complexes. La Région a choisi d'apporter aux élus locaux toute l'ingénierie nécessaire pour faciliter le montage technique des dossiers. Dans chacune de nos douze Maisons de la Région, en proximité avec les territoires, il y a désormais un « animateur-conseiller fonds européens » chargé d'accompagner concrètement tous les porteurs de projets.

De même, nous conduisons actuellement une expérimentation, celle de la « Manufacture territoriale ». Nous sommes partis d'un constat : nos territoires sont porteurs de projets, qui se heurtent souvent à un déficit de capacité de mise en œuvre opérationnelle. Il s'agit donc d'apporter de l'ingénierie à des collectivités porteuses de projets et d'initiatives. Des équipes mobiles interviennent pour conforter techniquement les collectivités ainsi leur trajectoire et démultiplier ainsi leur chance de réussir leurs projets.

C'est une expérimentation. A-t-elle vocation à être étendue ?

C'est l'objectif ! Une fois la phase d'expérimentation passée, nousregar-

derons ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Le cas échéant, nous modifierons très pragmatiquement notre approche des choses, puis nous généraliserons ce modèle, qui est expérimenté aujourd'hui sur huit projets, à l'ensemble de la région. Car j'ai le sentiment que le Grand Est trouve ici l'une de ses principales vocations : être une Région utile à tous ses territoires.

« La Région entend être utile à tous ses territoires »

Une dernière question. Dans le contexte actuel, dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est très incertain, une région comme la nôtre a-t-elle encore la possibilité de se projeter dans l'avenir ?

Ce n'est pas une possibilité : c'est un impératif ! L'ambition que mon équipe et moi-même portons est de faire du Grand Est le « quartier général de la relance ». Avec l'État et plus de 1 000 acteurs socio-économiques locaux, nous avons lancé le « Business Act Grand Est ». Près de 350 millions d'euros seront investis pour que nous devenions des champions français et européens dans le domaine des grandes transitions contemporaines : industrielle, écologique, énergétique et numérique. Nous voulons être à l'avant-garde de la décarbonation des filières industrielles, de l'Intelligence artificielle, de l'Industrie 5.0. Il ne faut pas craindre le chan-

gement et l'évolution : il faut les anticiper et les maîtriser.

Nous voulons être la région des mobilités durables : d'ici 2030, 700 bus, 50 cars, 1 200 camions, 100 péniches et une flotte de trains légers, tous roulants à l'hydrogène, seront déployés. Pour les véhicules électriques, 11 000 points de recharge seront mis à disposition sur tout le territoire.

Dès demain, nous serons l'une des régions les mieux connectées d'Europe : le déploiement du THD s'accélère dans tous nos territoires. Avec toutes les pratiques que cette technologie permet : la télémédecine, le télétravail, le télé-enseignement, etc. Nos lycéens ont traversé le confinement avec un ordinateur portable.

C'est le Grand Est de demain que nous préparons : une région à l'ADN profondément transfrontalier et européen, innovante, créatrice d'emplois et de valeur ajoutée. Une région qui ne craint pas les grands changements actuels, mais qui les anticipe pour mieux les maîtriser. Une région qui s'assume telle qu'elle est, dans la sublime diversité de ses terroirs d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine. Mais une région qui vibre à l'idée qu'ensemble nous pouvons relever des défis qui nous dépasseraient largement si nous étions séparés.

Une région bien de son temps ?

Une région bien dans ses baskets ! •

LA RÉGION GRAND EST

La région en quelques chiffres

LE GRAND EST

L'Europe s'invente chez nous



En quelques chiffres

De Strasbourg à l'Est à Nogent-sur-Seine à l'Ouest, la région Grand Est s'étend sur 57 441 km². Elle compte 9 départements : Ardennes, Aube, Collectivité Européenne d'Alsace, Haute-Marne, Marne, Meurthe-et-Moselle, Meuse, Moselle, Vosges. 5 559 051 habitants soit 8,4 % de la population française. Profondément européenne, la région Grand Est est la seule de France à être limitrophe de 4 pays : l'Allemagne, la Belgique, le Luxembourg, la Suisse.

1^{re} région française en nombre de communes, la région Grand Est se caractérise par son caractère rural avec 5 121 communes (au 1^{er} janvier 2019) dont 91 % comptant moins de 2 000 habitants.

Avec près de 80 % de son territoire dédiés à l'agriculture et à la forêt, la région occupe les premières places du palmarès national pour ses productions agricoles, agroalimentaires (1^{er} employeur régional) et pour le nombre d'emplois dans la filière bois. Riche d'espaces naturels remarquables, 6 Parcs Naturels Régionaux couvrent 15 % du territoire. Avec ses 27 Réserves naturelles régionales (RNR), la région Grand Est dispose de trésors naturels devenus de véritables lieux d'éducation à l'environnement. Des lieux à préserver et à parcourir pour apprendre et transmettre...

La région Grand Est compte 5 aires urbaines de plus de 250 000 habitants : Metz, Mulhouse, Nancy, Reims et Strasbourg. Elle se situe au 2^e rang des régions industrielles de France. 30 % de la population a moins de 25 ans.



Les compétences régionales

- Transports et déplacements
- Développement économique
- Agriculture, viticulture & forêt
- Innovation
- Aménagement des territoires
- Environnement
- Lycées
- Enseignement supérieur & recherche
- Formation professionnelle
- Jeunesse
- Engagement & citoyenneté
- Tourisme
- Culture
- Sport
- Relations internationales & transfrontalières

Budget primitif 2021

3,4 milliards d'euros

LES MAISONS DE LA RÉGION

Pour répondre aux attentes territoriales et notamment celles des communes, la Région Grand Est est largement territorialisée. **Proches de vous, réparties sur tout le territoire, les douze Maisons de la Région sont les vôtres.**

Qu'est-ce qu'une Maison de la Région ?

C'est le Grand Est à vos côtés ! Chaque maison compte une équipe pluridisciplinaire d'une trentaine de personnes, œuvrant principalement autour de quatre pôles de compétence :

- **Transports** scolaires et interurbains ;
- **Développement territorial** (développement économique, aménagement du territoire, emploi, formation) ;
- **Vie des lycées** (gestion des agents régionaux) ;
- **Construction - maintenance** du patrimoine (lycées et centres de formation des apprentis).

Désormais, chaque Maison peut vous proposer un service d'« **animation des fonds européens** », afin que les projets que vous portez dans votre commune bénéficient de fonds européens.

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Le territoire de la Maison de Région de Châlons-en-Champagne s'étend sur tout le département de la Marne à l'exception du Vitryat, qui relève de la Maison de Région Saint-Dizier/Bar-le-Duc. Autour du triangle marnais, Reims, Châlons-en-Champagne et Épernay, où est concentrée la majorité de l'activité économique, universitaire et culturelle, nous trouvons de vastes territoires de vigne pour le Champagne, fleuron mondial du département, de belles forêts (parc naturel régional de la Montagne de Reims) et des territoires pleins de charme du sud-ouest marnais et de l'Argonne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté urbaine du Grand Reims, Communautés d'Agglomération de Châlons-en-Champagne et d'Épernay - Coteaux et Plaine de Champagne, Communautés de Communes de la Brie Champenoise, de la Grande Vallée de la Marne, de la Moivre à la Coole, de la Région de Suippes, de l'Argonne Cham-

Maison de la Région de Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51000 Châlons-en-Champagne

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 26 70 31 20

✉ maison.chalons@grandest.fr

penoise, de Sézanne-Sud Ouest Marnais, des Paysages de la Champagne, du Sud Marnais.

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées et 1 CREPS ;
- près de 13 500 élèves ;
- 612 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Pierrick Lozé

☎ 03 26 70 66 80

✉ pierrick.loze@grandest.fr

Assistante de direction

Pauline Garrido-Klumb

☎ 03 26 70 31 17

✉ pauline.garrido-klumb@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Steve Hendrick

Chef de service

☎ 03 26 70 77 62

✉ steve.hendrick@grandest.fr

Développement territorial

Didier Exbrayat

Chef de service

☎ 03 26 70 31 42

✉ didier.exbrayat@grandest.fr

Vie des Lycées

Arnaud Dubois

☎ 03 26 70 66 36

✉ arnaud.dubois@grandest.fr

Développement économique

Anaïs Guillemain

☎ 03 26 70 74 81

✉ anais.guillemain@grandest.fr

Transition énergétique

Hélène Mullem-Delahaye

☎ 03 26 70 66 21

✉ helene.mullem-delahaye@grandest.fr

Fonds européens

✉ animateurs-conseillers.fesi

@grandest.fr

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES / VERDUN



Le territoire de la Maison de la Région comprend les Ardennes et la moitié nord de la Meuse.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, Communautés de Communes Val de Meuse - Voie Sacrée, des Portes du Luxembourg, du Pays de Montmédy, des Crêtes Préardennaises, Ardennes Thiérache, Ardenne Rives de Meuse, Vallées et Plateau d'Ardenne, de Damvillers Spincourt, du Pays de Stenay et du Val Dunois, du Pays d'Étain, Ardenne

Maison de la Région de Charleville-Mézières / Verdun

• *Site de Charleville-Mézières*
22 avenue Georges Corneau
08 013 Charleville-Mézières
☎ 03 26 70 86 30

• *Site de Verdun*
44 rue du Ru
55 104 Verdun CS43013
☎ 03 26 70 74 80

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

✉ maison.charleville-verdun@grandest.fr

Métropole, Argonne-Meuse, de l'Argonne Ardennaise, du Pays Rethélois, du Territoire de Fresnes en Woëvre.

CONTACTS UTILES

Directeur

Benjamin Costenoble
☎ 03 26 70 31 62
✉ benjamin.costenoble@grandest.fr

Coordinatrice Verdun

Christelle Friedrich
☎ 03 26 70 74 82
✉ christelle.friedrich@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Catherine Lecocq
Chef de service
☎ 03 26 70 77 98
✉ catherine.lecocq@grandest.fr

Développement territorial

Alain Lobet
Chef de service
☎ 03 26 70 66 35
✉ alain.lobet@grandest.fr

Vie des Lycées

Karine Defaux
Chef de service
☎ 03 26 70 86 35
✉ karine.defaux@grandest.fr

Construction et maintenance

Éric Thiry
Chef de service
☎ 03 26 70 86 39
✉ eric.thiry@grandest.fr

Fonds européens

✉ animateurs-conseillers.fesi@grandest.fr

Transition énergétique

Benoît Caby
☎ 03 26 70 86 54
✉ benoit.caby@grandest.fr

Territoire d'Industrie

Eva Chantrenne
☎ 03 26 70 89 07
✉ eva.chantrenne@grandest.fr

Développement économique

Christine Roullé (*Charleville-Mézières*)
☎ 03 26 70 86 46
✉ christine.roulle@grandest.fr

Laurence Thelliez (Verdun)

☎ 03 26 70 74 81
✉ laurence.thelliez@grandest.fr



Le territoire de la Maison de la Région comprend l'intégralité du Département des Vosges complété de 4 communes hors du département mais membres d'EPCI vosgiens. Il correspond aux 4 zones d'emploi et bassins de vie d'Épinal, Saint-Dié-des-Vosges, Remiremont et Neufchâteau.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'Agglomération d'Épinal et de Saint-Dié-des-Vosges ;
Communautés de Communes de Bruyères Vallons des Vosges, de la Région de Rambervillers, des Hautes Vosges, des Ballons des Hautes Vosges, de la Porte des Vosges Méridionales, de l'Ouest Vosgien, de Mirecourt-Dompaire, Terre d'eau, des Vosges côté Sud-Ouest.

Maison de la Région d'Épinal

40 quai des Bons-Enfants
88026 Épinal

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 87 33 62 47

✉ maison.epinal@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 21 lycées ;
- près de 10 800 élèves ;
- 530 agents.

CONTACTS UTILES

Directrice

Nathalie Bonanno

☎ 03 87 33 63 99

✉ nathalie.bonanno@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Julien Munsch

Chef de service

☎ 03 87 61 68 94

✉ julien.munsch@grandest.fr

Développement territorial

Sébastien Blaise

Chef de service

☎ 03 87 33 67 14

✉ sebastien.blaise@grandest.fr

Transition énergétique

Emilie Maillard

☎ 03 87 61 65 62

✉ emilie.maillard@grandest.fr

Développement économique

Mansuy Valentin

Sabine Bonneret

☎ 03 87 61 65 90,

☎ 03 87 61 65 97

✉ mansuy.valentin@grandest.fr

✉ sabine.bonneret@grandest.fr

Fonds Européens

Sébastien Joannes

☎ 03 87 33 62 29

✉ sebastien.joannes@grandest.fr

Vie des Lycées

Pascal Didier

Chef de service

☎ 03 87 61 65 94

✉ pascal.didier@grandest.fr

Construction et maintenance

Thierry Chapelier

Chef de service

☎ 03 87 33 67 96

✉ thierry.chapelier@grandest.fr



METZ

Le territoire de la Maison de la Région de Metz s'étend sur 3 719 km² et comprend 11 EPCI mosellans et 1 EPCI à cheval sur les départements de la Moselle et de la Meurthe-et-Moselle. Il s'articule autour de l'Eurométropole de Metz et de la Moselle Est en passant par le Saulnois. Il compte 469 communes et plus de 603 000 habitants.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Eurométropole de Metz ; Communautés d'Agglomération de Saint-Avold Synergie, de Sarreguemines Confluences, de Forbach Porte de France ; Communautés de Communes du Sud Messin, de Mad et Moselle, du Haut Chemin et du Pays de

Maison de la Région de Metz

Place Gabriel Hocquard
57036 Metz Cedex 1

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 87 61 65 49

✉ maison.metz@grandest.fr

Pange, de la Houve et du Pays Boulageois, du District Urbain de Faulquemont, de Freyming-Merlebach, du Warndt, du Saulnois.

CHIFFRES CLÉS

- 26 lycées ;
- près de 26 000 élèves ;
- 900 agents.

CONTACTS UTILES

Directrice

Marie-Pierre Augustin

☎ 03 87 31 81 53

✉ mariepiere.augustin@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Fabienne Magrini

Cheffe de service

☎ 03 87 33 63

✉ fabienne.magrini@grandest.fr

Développement territorial

Serge Tilly

Chef de service

☎ 03 87 33 62 33

✉ serge.tilly@grandest.fr

Développement économique

Gérard Bahloul

☎ 03 87 33 62 44

✉ gerard.Bahloul@grandest.fr

Territoire d'Industrie Moselle Est

Julie Bassoulet

☎ 03 87 54 32 98

✉ julie.bassoulet@grandest.fr

Transition énergétique

Philippe Muller

☎ 03 87 33 64 09

✉ philippe.muller@grandest.fr

Fonds européens

Clémence Frideres

☎ 03 87 61 61 60

✉ clemence.frideres@grandest.fr

Construction & maintenance

Mario Fardelli

Chef de service

☎ 03 87 33 63 12

✉ mario.fardelli@grandest.fr

Vie des Lycées

Sylvie Jacquemet

Cheffe de service

☎ 03 87 54 32 64

✉ sylvie.jacquemet@grandest.fr

MULHOUSE



La Maison de la Région de Mulhouse couvre le territoire du Sud Alsace. Elle est composée des agglomérations de Mulhouse et de Saint Louis et de cinq EPCI.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'Agglomération de Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération, Communautés de communes du Sundgau, de Sud Alsace Largue, de Thann-Cernay, de Saint-Amarin et de la Vallée de la Doller et du Soultzbach.

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées ;
- près de 17 800 élèves ;
- 448 agents.

Maison de la Région de Mulhouse

4 avenue du Général Leclerc
CS 81298
68055 Mulhouse Cedex

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 89 36 67 68

✉ maison.mulhouse@grandest

PROXIMITÉ

CONTACTS UTILES

Directeur

Benoît Goepfert

☎ 03 89 36 90 22

✉ benoit.goepfert@grandest.fr

Construction et maintenance

Thi Becker

Cheffe de service

☎ 03 89 36 90 29

✉ thi.becker@grandest.fr

Transition Énergétique

Gautier Perrin

☎ 03 89 36 29 96

✉ gautier.perrin@grandest.fr

Vie des Lycées

Véronique Bernin

Cheffe de service

☎ 03 89 36 91 45

✉ veronique.bernin@grandest.fr

Développement Territorial et développement économique

Pascal Oulevey

Chef de service

☎ 03 89 36 90 25

✉ pascal.ouleyev@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Fabien Vieljus

Chef de service

☎ 03 89 36 91 41

✉ fabien.vieljus@grandest.fr

Fonds européens

Aurélie Diard

☎ 03 89 36 67 56

✉ aurelie.diard@grandest.fr

NANCY



Le périmètre de la Maison de la Région de Nancy recouvre le territoire de la Métropole du Grand Nancy et des 13 intercommunalités constituant le SCoT Sud 54 (ou Multipôle Sud Lorraine). Cet ensemble représente un bassin de vie d'environ 600 000 habitants.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Métropole du Grand Nancy, Communautés de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson, du Bassin de Pompey, Terres Toulouses, de Seille et Grand Couronné, du Pays de Colombey et du Sud Toulous, de Moselle et Madon, du Pays du Saintois, du Pays du Sel et du Vermois, de

Maison de la Région de Nancy

4 rue Piroux CS 80861
54 011 Nancy Cedex

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 87 54 32 51

✉ maison.nancy@grandest.fr

Meurthe-Mortagne-Moselle, de Sânon, du Territoire de Lunéville à Baccarat, de Vezouze en Piémont.

CHIFFRES CLÉS

- 24 lycées ;
- près de 23 000 élèves ;
- 610 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Frédéric Viel

☎ 03 87 33 62 52

✉ frederic.viel@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Christelle Tisserant

Cheffe de service

☎ 03 87 33 67 07

✉ christelle.tisserant@grandest.fr

Vie des lycées

Sylvie Grosmann

Cheffe de service

☎ 03 87 33 64 49

✉ sylvie.grosmann@grandest.fr

Développement territorial

Jean-François Doriat

Chef de service

☎ 03 87 33 67 30

✉ jean-francois.doriat@grandest.fr

Développement économique

Jean-Baptiste Bouhier

☎ 03 87 33 60 55

✉ jean-baptiste.bouhier@grandest.fr

Transition énergétique

Frédéric Waterlot

☎ 03 87 33 61 48

✉ frederic.waterlot@grandest.fr

Construction et maintenance

Gérald Perny

Chef de service

☎ 03 87 61 66 95

✉ gerald.perny@grandest.fr

Fonds européens

Émilie Dethorey

☎ 03 87 33 60 85

✉ emilie.dethorey@grandest.fr

SAINT-DIZIER / BAR-LE-DUC



Le territoire de la Maison de Région comprend la moitié sud du département de la Meuse, la moitié nord du département de la Haute-Marne, ainsi que le bassin vitryat. Son unité repose sur le triangle économique Bar-le-Duc / Saint-Dizier / Vitry le François.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communautés d'agglomération de Bar-le-Duc Sud Meuse et de Saint-Dizier, Der et Blaise, Communautés de Communes du Bassin de Joinville en Champagne, Perthois, Bocage et Der, Vitry, Champagne et Der, Côtes de Champagne et Val de Saulx, de l'Aire à l'Argonne, du Sammiellois, Côtes de Meuse en Woëvre, du Pays de Revigny sur Ornain, de Commercy-Void-Vaucouleurs, des Portes de Meuse.

CHIFFRES CLÉS

- 11 lycées ;
- près de 7 000 élèves ;
- 240 agents.

Maison de la Région de Saint-Dizier / Bar-le-Duc

Site de Bar-le-Duc
4 rue des Romains
55 000 Bar-le-Duc

Site de Saint-Dizier
9 Avenue de la République
52 100 Saint-Dizier

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 26 70 74 54

✉ maison.saintdizier-barleduc@grandest.fr

PROXIMITÉ

CONTACTS UTILES

Directeur

Jean-Sébastien Tardieu

☎ 03 26 70 66 48

✉ jean-sebastien.tardieu@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Hervé Pierrot

Chef de service

☎ 03 26 70 74 91

✉ herve.pierrot@grandest.fr

Développement territorial

Lydie Rollot

Cheffe de service

☎ 03 26 70 66 53

✉ lydie.rollot@grandest.fr

Développement économique

Jérôme Monnier

☎ 03 26 70 86 60

✉ jerome.monnier@grandest.fr

Transition énergétique

Maud Guyot

☎ 03 26 70 86 58

✉ maud.guyot@grandest.fr

Fonds européens

Éric Goblot

☎ 03 26 70 74 44

✉ eric.goblot@grandest.fr

Vie des Lycées

Julie Liegeois

☎ 03 26 70 86 19

✉ julie.liegeois@grandest.fr

Construction & maintenance

Jean-François Rimet

☎ 03 26 70 66 88

✉ jean-francois.rimet@grandest.fr



SAVERNE / HAGUENAU

Le territoire de la Maison de la Région comprend le nord du département du Bas-Rhin et l'est du département de la Moselle.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Communauté d'Agglomération de Haguenau, Communautés de Communes de Sauer-Pechelbronn, de l'Outre-Forêt, de la Plaine du Rhin, du Pays Rhénan, de Hanau-La Petite Pierre, de l'Alsace Bossue, du Pays de Saverne, de Sarrebourg Moselle Sud, du Pays de Bitche, du Pays de Phalsbourg, de la Basse Zorn, du Pays de Wissembourg, du Pays de la Zorn, du Pays de Niederbronn-les-Bains.

Maison de la Région de Saverne / Haguenau

39 rue Saint-Nicolas
67 700 Saverne

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 88 03 40 80

✉ maison.saverne-haguenau
@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées ;
- près de 13 500 élèves ;
- 300 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Véronique Laurent

☎ 03 88 03 40 81

✉ veronique.laurent@grandest.fr

Vie des Lycées

Murielle Philippe

Cheffe de service

☎ 03 88 03 40 83

✉ murielle.philippe@grandest.fr

Construction & maintenance

Philippe Antoine

Chef de service

☎ 03 88 03 40 87

✉ philippe.antoine@grandest.fr

Développement territorial

Carole Bernardy

Cheffe de service

☎ 03 88 03 40 84

✉ carole.bernardy@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Karima Bendada

☎ 03 88 03 40 85

✉ karima.bendada@grandest.fr

Christine Lehé

☎ 03 88 05 47 63

✉ christine.lehe@grandest.fr

Développement économique

Guy Bastian

☎ 03 88 03 22 00

✉ guy.bastian@grandest.fr

Transition énergétique

Victor Boehr

☎ 03 88 03 40 82

✉ victor.boehr@grandest.fr

Fonds européens

Clémence Vagneur

☎ 03 88 15 83 95

✉ clemence.vagneur@grandest.fr

SÉLESTAT



Le territoire de la Mdr de Sélestat comprend la moitié Nord du département du Haut-Rhin et le tiers Sud du département du Bas-Rhin.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Colmar Agglomération, Communautés de communes de la Vallée de la Bruche, de la Mossig et du Vignoble, du Val d'Argent, du Pays de Sainte Odile, de la Région De Molsheim-Mutzig, de la Vallée de Kaysersberg, du Centre Haut-Rhin, du Pays de Barr, des Portes de Rosheim, du Pays Rhin-Brisach, de la Vallée de Villé, du Ried de Marc-kolsheim, du Canton D'Erstein, de la Vallée de Munster, de Sélestat, du Pays de Ribeauvillé, du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux, de la Région de Guebwiller.

Maison de la Région de Sélestat

1 avenue de la Liberté
BP 70182
67603 Sélestat Cedex

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 88 58 41 11

✉ maison.selestat@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées ;
- près de 12 450 élèves ;
- 300 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Nicolas Loquet

☎ 06 38 10 80 58

✉ nicolas.loquet@grandest.fr

Développement territorial

Sophie Jambon

Cheffe de service

☎ 03 88 58 41 12

✉ sophie.jambon@grandest.fr

Transition énergétique

Yves Pfleger

Chargé de mission

☎ 03 88 58 40 68

✉ yves.pfleger@grandest.fr

Pôle Vie des lycées et Construction-maintenance

Jean-Pascal Brebion

☎ 03 88 58 40 65

✉ jean-pascal.brebion@grandest.fr

Gestion et finances

Véronique Sigwalt

Responsable administratif et financier

☎ 03 88 58 40 66

✉ veronique.sigwalt@grandest.fr

Fonds européens

Vincent Leridez

✉ vincent.leridez@grandest.fr



Strasbourg

STRASBOURG

Le territoire de la Maison de la Région est compétent sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg et sur celui de la Communauté de Communes du Kochersberg et de l'Ackerland.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Eurométropole de Strasbourg, Communauté de Communes du Kochersberg, Communauté de communes de l'Ackerland.

CHIFFRES CLÉS

- 20 lycées ;
- près de 21 200 élèves ;
- 447 agents.

Maison de la Région de Strasbourg

6 rue Oberlin
67000 Strasbourg

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 88 15 67 40

✉ maison.strasbourg@grandest.fr

CONTACTS UTILES

Directeur

François de Hédouville

☎ 03 88 15 67 36

✉ francois.dehedouville@grandest.fr

Vie des Lycées

Bettina Weiss

Cheffe de service

☎ 03 88 15 65 86

✉ bettina.weiss@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Virginie Alberty

Cheffe de service

☎ 03 88 15 38 81

✉ virginie.alberty@grandest.fr

Développement territorial

Didier Schoenacker

Chef de service

☎ 03 88 15 67 63

✉ didier.schoenacker@grandest.fr

Développement économique

Anne Rausch

☎ 03 88 15 65 93

✉ anne.rausch@grandest.fr

Transition énergétique

Frédéric Teixeira

☎ 03 88 15 65 12

✉ frederic.teixeira@grandest.fr

Fonds européens

Elena Schiroli

☎ 03 88 15 83 73

✉ elena.schiroli@grandest.fr

THIONVILLE / LONGWY



Le territoire de la Maison de la Région de Thionville-Longwy s'étend du Pays-Haut Meurthe et Mosellan aux portes de la métropole messine au cœur des bassins sidérurgiques et le long de 3 frontières avec la Belgique, le Grand-duché de Luxembourg et la Sarre.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Meurthe-et-Moselle : Terres Lorraines du Longuyonnais, Agglomération de Longwy, Cœur de Pays Haut, Orne Lorraine Confluences.

Moselle : Rives de Moselle, Pays Orne Moselle, Agglomération du Val de Fensch, Agglomération Portes de France Thionville, Arc Mosellan, Bouzonville Trois Frontières, Cattenom et environs, Pays-Haut Val d'Alzette.

Maison de la Région de Thionville / Longwy

26-34 rue du Vieux-Collège
57100 Thionville

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 14 heures à 17 heures.

☎ 03 87 33 61 78

✉ maison.thionville@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 16 lycées ;
- près de 13 200 élèves ;
- 389 agents.

PROXIMITÉ

CONTACTS UTILES

Directeur

Alexandre Majercsik

☎ 03 87 33 60 38 / 06 03 38 12 07

✉ alexandre.majercsik@grandest.fr

Développement Territorial

Virginie Ledermann

Cheffe de service

☎ 03 87 31 81 57 / 06 43 48 80 35

✉ virginie.ledermann@grandest.fr

Développement Economique

Céline Rosito

☎ 03 87 61 68 67 / 06 08 93 11 49

✉ celine.rosito@grandest.fr

Transition Énergétique

Philippe Ludmann

☎ 03 87 33 64 35 / 07 85 44 11 50

✉ philippe.ludmann@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Se reporter aux Maisons de la Région de Nancy et de Metz.

Fonds européens

Marie-Claire Kakeley

☎ 03 87 33 67 88 / 06 08 98 60 32

✉ marie-claire.kakeley@grandest.fr

Vie des Lycées

Jean Spaini

Chef de service

☎ 03 87 33 60 02 / 06 31 03 45 95

✉ jean.spaini@grandest.fr

Construction & maintenance

Giovanni Cipolletta

Chef de service

☎ 03 87 33 67 52 / 06 10 54 43 51

✉ giovanni.cipolletta@grandest.fr



TROYES / CHAUMONT

Le territoire de la Maison de la Région comprend le territoire de l'Aube et le sud de la Haute-Marne.

LES EPCI DU TERRITOIRE

Haute Marne : Agglomération de Chaumont, Grand Langres, Communautés de Communes Auberive Vingeanne Montsaigeonnais, des Trois Forêts, des Savoir-Faire, Meuse Rognon.

Aube : Troyes Champagne Métropole, Communautés de Communes Arcis Mailly Ramerupt, de la Région de Bar Sur Aube, Orvin et Ardusson, Vendeuvre Soulaines, Chaourçois Val d'Armanche, du Nogentais, du Pays d'Othe, Seine et Aube, des Portes de Romilly, Barsequanais en Champagne, des Lacs de Champagne, Forêts Lacs Terres en Champagne.

Maison de la Région de Troyes / Chaumont

Site de Troyes

Hôtel Marisy-9, rue Charbonnet
10 000 Troyes
☎ 03 26 70 86 25

Site de Chaumont

2 boulevard Gambetta
52 000 Chaumont
☎ 03 26 70 86 50

Du lundi au vendredi,
de 9 heures à 12 heures
et de 13 h 30 à 16 h 30.

✉ maison.troyes-chaumont@grandest.fr

CHIFFRES CLÉS

- 18 lycées ;
- près de 12 900 élèves ;
- 550 agents.

CONTACTS UTILES

Directeur

Pierre-François Gitton
☎ 03 26 70 31 19
✉ pierre-francois.gitton@grandest.fr

Transports scolaires & interurbains

Gérald Nie (Aube)
Chef de service
☎ 03 26 70 77 53
✉ gerald.nie@grandest.fr

Bernadette Hasselberger (Hte-Marne)

Cheffe de service
☎ 03 26 70 77 71
✉ bernadette.hasselberger@grandest.fr

Développement Territorial

Jean-Joseph Philippon
Chef de service
☎ 03 26 70 85 84
✉ jean-joseph.philippon@grandest.fr

Développement économique

Noémie Jumaud
Chargée de mission
☎ 03 26 70 66 12
✉ noemie.jumaud@grandest.fr

Transition énergétique

Nicolas Verseau
Chargé de mission
☎ 03 26 70 31 56
✉ nicolas.verseau@grandest.fr

Fonds européens

✉ animateurs-conseillers.fesi@grandest.fr

Vie des lycées

Marielle Jumaud
Cheffe de service
☎ 03 26 70 89 14
✉ marielle.jumaud@grandest.fr

Construction & maintenance

David Prunier
Chef de service
☎ 03 26 70 86 28
✉ david.prunier@grandest.fr

GUIDE DES AIDES RÉGIONALES

Ce guide n'est pas exhaustif.

Il reprend les dispositifs qui pourraient intéresser directement votre commune ou vos administrés.

Pour tout savoir sur tous les dispositifs régionaux, les critères d'éligibilité, les montants et les plafonds, rendez-vous sur :

www.grandest.fr/aides

 Ce pictogramme pointe les aides directes à une commune ou à un EPCI.

AGRICULTURE & FORÊT



Le Grand Est est l'une des premières régions agricoles françaises. Beaucoup de nos communes sont agricoles, viticoles ou forestières. C'est une force incomparable. La Région accompagne les agriculteurs au moment où ils sont confrontés à de grands défis : urgence climatique, crise des prix, modernisation des exploitations.

EN QUELQUES CHIFFRES

29 500 exploitations.

1 166 entreprises agroalimentaires.

71 533 emplois agricoles.

38 737 emplois dans l'agroalimentaire.

3 millions d'hectares de terres agricoles (52 % du territoire).

7,09 milliards de valeur ajoutée.

5,5 milliards d'euros d'excédents commerciaux.

463 millions de bouteilles de vin.

1^{re} région française

colza, pois protéagineux, orge, escourgeon, luzerne déshydratée, chanvre, chou à choucroute, œillette, houblon.

2^e région française

betteraves industrielles, pommes de terre féculières, protéagineux, blé tendre, tabac, concombre, céleris raves, pommes de terre de consommation.

3^e région française

oignons, asperges, oléagineux.

Un jeune agriculteur veut s'implanter dans votre commune ? La Région l'accompagne !

Pour faciliter l'implantation des jeunes agriculteurs (création ou reprise), la Région Grand Est a mis en place une batterie d'interventions pour assurer la réussite de chaque projet.

Elle finance des **stages de parrainage** afin de délivrer aux futurs agriculteurs l'indispensable formation pratique dans la conduite d'une exploitation. Elle finance des **conseils à l'installation** pour garantir la viabilité des projets. Enfin, la Région **accompagne les jeunes agriculteurs** durant les quatre premières années de leur activité, tout en leur apportant des **dotations forfaitaires** à l'installation.

Votre Région agit aussi pour

Inventer l'agriculture de demain.

La Région se mobilise pour la transition numérique et écologique de l'agriculture, à travers différents dispositifs : Agri Météo, Ferme du futur, transformation digitale, Lycées agricoles 2030.

Faire face aux urgences. Le Conseil régional intervient en soutien aux agriculteurs chaque fois que la situation l'impose. C'est ainsi que 13 millions d'euros ont été consacrés par la Région pour répondre aux urgences : scolytes, sécheresse, etc. 5 millions d'euros ont été destinés à la filière forêt-bois touchée par la crise liée aux scolytes en 2019.

Aider à la commercialisation.

Financement des études de marché et des investissements pour la création de locaux de transformation ou de points de vente.

Moderniser les exploitations.

La Région mobilise les fonds européens dédiés pour renforcer la compétitivité agricole : chaque année, plus de 5 millions d'euros de fonds européens (FEADER) sont consacrés à renforcer la compétitivité agricole et à accompagner la transition numérique et agroécologique.

Prévenir les risques. Faire face aux aléas climatiques comme aux attaques de ravageurs.

Sécuriser la ressource en eau.

Financer le matériel d'irrigation économe en eau et améliorer la gestion de l'eau.

Soutenir l'innovation. Aider aux transferts de technologie des centres de recherche vers les exploitations agricoles.

Investir pour les vergers.

Augmenter la production des vergers en les développant et en assurant un renouvellement des espèces.

Aider la filière bois. Modernisation des entreprises de 1^{re} transformation du bois (scieries).

Soutenir l'industrie agroalimentaire.

Renforcer la compétitivité des entreprises et maintenir l'emploi dans les territoires ruraux.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Grande terre industrielle, notre région a dû affronter une série de crises et de mutations qui lui a appris à s'adapter, à innover et à aller de l'avant. Aujourd'hui, le Grand Est a de nombreux atouts pour réussir.

EN QUELQUES CHIFFRES

152 milliards d'euros de PIB.

3,6 milliards d'euros d'excédents commerciaux.

1^{re} région exportatrice après l'Ile-de-France.

Plus de 360.000 entreprises.

2,1 millions d'emplois.

190.000 travailleurs frontaliers.

Taux de chômage : 8,3 %.

31 zones d'emploi.

6 pôles de compétitivité : Industries et agro-ressources, Biovalley France, Véhicule du futur, Materialia, Fibres énergivie, Hydreos.



Il n'y a plus de commerces dans votre commune ? La Région vous prête main forte !

 De nombreuses communes rurales sont aujourd'hui dépourvues de commerces de proximité. Cette situation porte préjudice à la qualité de vie des habitants comme à l'animation des communes.

Conscients de cela, beaucoup de maires sont prêts à mettre à la disposition d'exploitants privés indépendants des locaux communaux inoccupés afin d'y développer une activité commerciale de distribution ou un multiservice.

C'est là où la Région intervient : elle finance les travaux mobiliers et immobiliers nécessaires à l'implantation d'une activité commerciale. L'aide régionale revêt ici la forme d'une subvention plafonnée à 50.000 euros.

Votre Maison de la Région est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche utile à nos concitoyens et à nos territoires.

Votre Région agit également pour

Aider à la reprise et à la restructuration des entreprises.

Des aides plafonnées à 250.000 euros pour sauvegarder emplois et outils industriels.

Préparer l'Industrie 5.0. Diagnostic de performance industrielle, artisanale, en vue de la conversion des entreprises aux nouveaux modèles de production.

Préparer l'artisanat de demain.

Appel à manifestation d'intérêt pour moderniser les entreprises artisanales et accroître leur compétitivité.

Anticiper les grandes transitions.

Accélérer les transformations technologiques, économiques, organisationnelles et environnementales des entreprises (Grand Est Compétitivité).

Accompagner la création de SCOP/SCIC.

Aider des salariés ou des demandeurs d'emploi à devenir associés-salariés de leur PME.

Aider les entreprises d'utilité sociale. Soutenir la création, le développement, la modernisation d'entreprises de l'Économie sociale et solidaire.

Accélérer la digitalisation des petites entreprises

afin de leur permettre de faire face aux évolutions des modes de consommation de la population. Soutien aux EPCI, communes, unions de commerçants engageant des plans d'action collectifs de digitalisation.

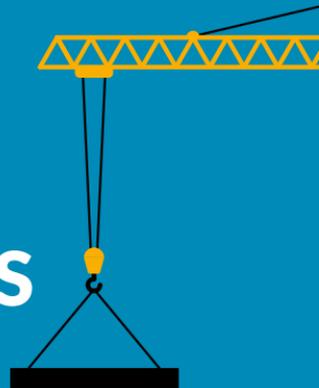
Élargir les débouchés des entreprises à l'international en mobilisant en faveur des dirigeants des accompagnements pour construire et mise en œuvre une stratégie d'export.

Accompagner les demandeurs d'emploi et les jeunes de moins de 30 ans

dans les différentes étapes du parcours de création d'entreprise. Les chèques CREA de la Région permettent de couvrir les différents accompagnements essentiels au parcours du créateur d'entreprise et peuvent être actionnés progressivement en fonction de ses besoins (dont bénéficier d'une expertise en amont des demandes de prêt, garantie bancaire, microcrédit, etc.).



AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES



Le Grand Est dispose d'une belle et grande diversité territoriale : 5 grandes agglomérations de plus de 200.000 habitants, 49 centralités urbaines, 138 centralités rurales, des milliers de communes rurales. L'intervention de la Région prend largement en compte cette diversité, afin d'être utile, efficace, équilibrée pour chaque territoire.

EN QUELQUES CHIFFRES

57.441 km².

5,5 millions d'habitants.

5.121 communes.

149 intercommunalités.

5 villes de plus de 200.000 habitants.

187 centralités maillant le territoire.

94 % du territoire régional est rural.

37 villes moyennes et assimilées :

Charleville-Mézières, Reims, Sedan, Romilly-sur-Seine, Troyes, Chalons-en-Champagne, Épernay, Vitry-le-François, Chaumont, Saint-Dizier, Longwy,

Lunéville, Pont-à-Mousson, Toul, Bar-le-Duc, Verdun, Amnéville, Creutzwald, Forbach, Hayange, Saint-Avold, Sarrebourg, Sarreguemines, Thionville, Brumath, Erstein, Haguenau, Molsheim, Obernai, Saverne, Sélestat, Cernay, Colmar, Guebwiller, Saint-Louis, Épinal, Saint-Dié-des-Vosges.

Une friche dans votre commune ? La Région vous aide à la requalifier !

-  Anticiper, traiter, requalifier les friches industrielles, ferroviaires, militaires, hospitalières : c'est l'ambition que porte la Région Grand Est en articulation avec les Établissements Publics Fonciers, afin que nos territoires regagnent en compétitivité et en attractivité, tout en consommant moins et mieux d'espace. La Région accompagne les communes, les EPCI et les sociétés d'économie mixte propriétaires de friches. Elle participe au financement des études, des travaux de dépollution, de démolition, d'aménagement, de renaturation des sites ou encore de reconstruction. Elle aide également à résorber (dépolluer et déconstruire) tous les autres types de friches (urbaines, commerciales...).
- C'est un accompagnement sur mesure que la Région délivre à chaque commune et à chaque territoire, pour que les friches ne soient plus des handicaps mais de nouveaux atouts.

Votre Région intervient également pour

-  **Soutenir les investissements des communes rurales.** Développement des services à la population et amélioration du cadre de vie.
-  **Accompagner le renouvellement urbain.** Construction d'équipements sportifs, culturels, socio-culturels, dédiés à la petite enfance ou à l'accueil périscolaire, aménagements d'espaces publics, dans les quartiers d'intérêt régional de la politique de la ville.
-  **Revitaliser les centres-villes et les bourgs.** Soutenir les centralités rurales et urbaines pour développer ou rétablir leurs services et améliorer le cadre de vie grâce à la mise en œuvre d'un projet global (études et investissements structurants). Soutenir les commerces des centres ruraux.
-  **Aider le commerce de proximité dans le monde rural.** Soutenir les projets de création ou d'aménagement de locaux commerciaux afin de maintenir une activité commerciale de proximité.
-  **Rénover l'habitat.** Mise en place d'un fonds commun d'intervention permettant d'apporter aux propriétaires privés des aides complémentaires à celles de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), pour lutter contre la vacance et la précarité énergétique.
- Apporter de l'ingénierie aux territoires ruraux.** La Région finance des postes de chargés de mission pour animer les pôles d'équilibre territorial et rural, les syndicats mixtes ou les associations de Pays.
- Soutenir les villes moyennes.**  37 villes moyennes structurent le territoire du Grand Est : la Région leur apporte un soutien spécifique.
- Aider les communes frappées par des catastrophes naturelles.**  Aider les communes à entreprendre les travaux de réparation suite à des dégâts causés par des catastrophes naturelles reconnues par arrêté interministériel.
- Soutenir les projets d'écoquartiers et d'urbanisme durable en milieu rural.**  La Région Grand Est soutient les projets exemplaires d'aménagements urbains, d'écoquartiers.

ENVIRONNEMENT

Dans le Grand Est, nous agissons au quotidien pour réduire les consommations d'énergie, développer les énergies renouvelables, préserver la ressource en eau, les paysages et la biodiversité.

EN QUELQUES CHIFFRES

10 % du territoire Grand Est classé Natura 2000.

4 lacs de plus de 1000 hectares.

21 000 km de cours d'eau.

100 % d'énergies renouvelables en 2050 et - 50 % de consommation d'énergie.

1 000 km de haies d'ici 2027.

- 20 % de consommation d'eau.

Atteindre un objectif de bon état des eaux : 91 % des rivières et 100 % des nappes.

Couvrir 100 % de la population en 2022 en extension de consignes de tri.

70 % du BTP valorisés en 2020.



Des bâtiments publics économes en énergie ? La Région vous accompagne.

 La transition énergétique est l'une des grandes priorités de la Région Grand Est. Elle passe, avant tout, par une réduction de la consommation d'énergie.

Si vous souhaitez rénover au niveau BBC (Bâtiment Basse Consommation), des bâtiments appartenant à votre commune ou à votre EPCI, le chargé de mission à la transition énergétique de votre Maison de la Région sera votre interlocuteur privilégié. L'intervention régionale permet notamment d'orienter le maître d'ouvrage pour la réalisation de travaux énergétiques, de réduire les consommations d'énergie, de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), de participer à la conservation du patrimoine des communes, d'améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments et la qualité de vie des occupants, de créer de l'activité économique dans chaque territoire.

Climaxion : au service des communes. La Région Grand Est et l'ADEME soutiennent les projets de rénovation immobilière performante sous l'angle de l'efficacité énergétique des bâtiments, du recours aux énergies renouvelables et de l'économie circulaire.

Votre Région intervient également pour

 **Construire des bâtiments exemplaires passifs.** Rénover ou construire des bâtiments à faible consommation d'énergie.

 **Financer les énergies renouvelables.** Géothermie de surface, solaire thermique, bois énergie, hydroélectricité, méthanisation, photovoltaïque.

 **Réaliser les diagnostics énergétiques des bâtiments.**

 **Financer la rénovation énergétique des bâtiments.** Équipements publics et associatifs, copropriétés, logements sociaux, particuliers.

 **Préserver la biodiversité et les continuités écologiques.** Appel à projet « Trame verte et bleue » à destination des EPCI.

 **Restaurer des cours d'eau et des milieux aquatiques.** En lien avec les EPCI.

 **Élaborer un plan de désherbage ou un plan de gestion différenciée.** Réduire les risques de pollution

des eaux par les produits phytosanitaires.

Aider à l'acquisition de véhicules H2. Soutenir les véhicules à hydrogène.

Encourager le déploiement de bornes de recharge BioGNV et électriques.

Optimiser la consommation et la gestion des ressources. Réduire la consommation d'eau, d'énergie, de matières premières.

Réduire et recycler les déchets. Accompagner la mise en œuvre de la Tarification incitative, le réemploi, la modernisation des déchetteries et la mise en place de programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés. Accompagner les chantiers exemplaires (construction, déconstruction et réhabilitation de bâtiments).

SANTÉ

Le Grand Est manque de médecins et de professionnels de santé. Le « désert médical » est une réalité. Nos territoires et leurs habitants sont durement confrontés à cette situation. La Région Grand Est a choisi de relever ce défi, en construisant des solutions concrètes et adaptées. Elle y consacre plus de 210 millions d'euros chaque année !

EN QUELQUES CHIFFRES

210 millions d'euros investis chaque année pour la santé.

123,5 millions d'euros consacrés annuellement aux formations sanitaires et sociales.

60 millions d'euros pour la Direction Santé

23 contrats locaux de santé déjà signés.

48 maisons pluridisciplinaires déjà soutenues.



Votre commune n'a plus de généraliste ? La Région vous aide à trouver une solution !

Dans un contexte sanitaire et social complexe caractérisé par un vieillissement de la population, une augmentation des pathologies graves et chroniques, une démographie médicale défavorable dans beaucoup de territoires et des réorganisations de l'offre de soins, la Région développe une politique de santé en partenariat avec les élus locaux, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les Conseils départementaux, les professionnels de santé et les associations.

Pour lutter contre la diminution de l'offre de soins, les disparités territoriales et les inégalités d'accès aux soins, la Région Grand Est s'engage à vos côtés.

L'accès à la santé partout et pour tous !

 **Soutenir la création et l'extension de Maisons de Santé Pluri Professionnelles labélisées par l'ARS**, qu'elles soient monosites, multisites, urbaines, universitaires voire transfrontalières.

Soutenir l'installation de professionnels de santé (médecins et paramédicaux) dans des zones dépourvues d'autres formes de solutions d'exercice de proximité et porteurs de projets de santé ne souhaitant pas travailler dans le cadre de Maisons de Santé Pluri Professionnelles. Dans ce cas, l'aide régionale intervient dans le cadre de projets de Maisons de Santé, de centres de santé ou de cabinets mutualisés.

Équiper des structures et des professionnels en matériel médical dans le cadre de démarches mutualisées d'acquisition ou encore en soutien à des projets de santé spécifiques.

 **Soutenir la création de structures dédiées à la permanence de soins** et les soins non programmés (« Maisons de gardes »).

 **Déployer des solutions de télémédecine** dans le cadre d'organisations de soins et d'un partenariat inédit associant élus, professionnels de santé, établissements de soins...

Financer les actions arrêtées dans le cadre des Contrats locaux de Santé aux côtés des autres partenaires signataires.

Soutenir les projets contribuant à réduire la distance entre les citoyens – patients et l'offre de soins tels que les solutions pour « allers vers » (cabinets mobiles, transports solidaires...).

Aider à la création de « maisons multimodales santé », permettant à la fois l'hébergement des étudiants en santé, des professionnels en santé intervenant dans les territoires dans le cadre d'exercices partagés, la mise à disposition de salles connectées permettant la formation à distance ou les réunions entre professionnels de santé.

Aider à l'implantation des internes. Convaincu de la nécessité de faire découvrir aux internes de médecine les zones rurales et leur richesse afin de faire germer des projets d'installation, le Conseil Régional verse tous les semestres des aides incitatives aux étudiants de médecine générale réalisant leur stage dans des zones fragilisées.

CULTURE, MÉMOIRE & PATRIMOINE

Avec son patrimoine, ses institutions culturelles, ses centres de formation, ses lieux de diffusion, ses festivals, ses compagnies et ses artistes, le Grand Est fait preuve d'une vitalité culturelle qui contribue pleinement au rayonnement et à l'attractivité de ses territoires. C'est aussi un élément essentiel du développement local, de la cohésion sociale et de l'économie de la connaissance.

EN QUELQUES CHIFFRES

35.000 emplois.

Une Agence culturelle régionale implantée dans tous les territoires.

2 000 journées de tournage audiovisuel dans le Grand Est en 2018 pour 35 millions de retombées économiques.

130 festivals majeurs soutenus.

127 musées labellisés «Musées de France».

Plus de **60 millions d'euros** consacrés chaque année à la culture.



Votre commune veut restaurer son patrimoine ? La Région est votre partenaire !

 Le budget des petites communes ne leur permet souvent pas de préserver ou de restaurer leur patrimoine architectural remarquable (qu'il soit classé Monument historique ou pas). Or, ce patrimoine est un vrai atout pour nos territoires et une marque de notre mémoire collective.

La Région Grand Est a décidé d'intervenir, sous la forme d'une aide plafonnée à 50 000 euros, afin d'aider les maires des communes de moins de 6.000 habitants à préserver des **édifices culturels, domestiques, industriels, militaires**, mais également des croix de chemins, des fontaines, des lavoirs, etc. Pour les communes de 3.500 habitants, ce dispositif est étendu aux propriétaires privés de **biens architecturaux remarquables** !

Enfin, pour les communes de moins de 500 habitants, une aide spécifique est apportée par la Région afin de restaurer les **monuments aux morts** des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre Maison de la Région !

Votre Région se mobilise aussi pour

 **Aider le développement culturel des territoires.** Développement de projets de proximité, dans les domaines du livre, du cinéma et de l'audiovisuel.

 **Soutenir les initiatives artistiques et culturelles locales.** Soutenir des initiatives enrichissant l'offre culturelle dans les territoires, avec la participation de professionnels.

 **Soutenir le patrimoine classé au titre des monuments historiques.**

 **Soutenir les expositions labellisées « exposition d'intérêt national ».**

Soutenir les revues régionales, patrimoniales et historiques.

 **Aider à l'acquisition de matériel scénique ou scénographique.**

 **Aider l'investissement dans les salles de cinéma.**

 **Soutenir l'aménagement des musées.**

 **Soutenir les résidences artistiques.** Financer la présence d'un artiste ou

d'une équipe artistique du spectacle vivant ou des arts visuels dans un lieu de diffusion culturelle et sur un territoire pendant une période allant d'une à trois saisons.

Aider la production audiovisuelle sur notre territoire.

Soutenir les projets culturels commémoratifs événementiels relatifs à la mémoire des conflits

Soutenir les actions en faveur des langues et cultures régionales.

Aider les libraires et les éditeurs indépendants.

Agir en partenariat avec les EPCI. Conventionnement de développement culturel avec les EPCI (Plan Culture - Ruralité adopté en mai 2020 ; appui Agence culturelle Grand Est).

JEUNESSE

Le Grand Est compte près d'1 million de jeunes âgés de 15 à 29 ans. En leur offrant les moyens de se former, d'étudier, de s'insérer professionnellement et de s'épanouir, nous voulons leur permettre de construire leur vie ici. Nos territoires et notre région ont vraiment besoin d'eux.

EN QUELQUES CHIFFRES

Près d'1 million de jeunes de 15-29 ans.

Plus de 217 000 lycéens dans 353 lycées.

70 000 ordinateurs portables remis aux lycéens à la rentrée 2021.

213 000 étudiants dans 5 universités.

72 membres du Conseil régional des Jeunes du Grand Est.

5 000 étudiants bénéficiant de bourses de stages à l'étranger.

18 200 apprenants dans le secteur sanitaire et social à la rentrée 2021.



Un jeune de votre commune porte un projet ? La Région peut lui donner un coup de pouce !

Pour accompagner les jeunes de 15 à 29 ans dans la réalisation de leurs projets, la Région Grand Est propose :

Expériences de jeunesse. Pour soutenir les jeunes porteurs d'un projet individuel ou collectif. Plafond de l'aide : 2.000 €.

Entrepreneuriat des jeunes. Pour accompagner et valoriser les jeunes porteurs d'un projet entrepreneurial (entreprises, structures de l'économie sociale et solidaire, start-up...) par le biais d'une aide financière de 5.000 € maximum. Véritable fond d'amorçage, ce dispositif soutient la créativité, l'innovation, l'autonomie des jeunes, développe leur sens des responsabilités et permet de concrétiser leur projet de création d'entreprise.

Votre Région s'engage aussi pour

Animer le Conseil régional des Jeunes du Grand Est. Instance de consultation et force de proposition.

Encourager le service civique en milieu rural. Favoriser le lien social et intergénérationnel et faciliter l'insertion des jeunes en leur permettant de développer leur employabilité par des missions d'intérêt général.

Animer la vie lycéenne. Soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'autonomie et la citoyenneté.

Encourager la mobilité internationale des lycéens. Soutenir les lycéens des filières professionnelles qui souhaitent effectuer, dans le cadre de leur formation, leur stage en entreprise à l'étranger.

Soutenir la mobilité internationale des étudiants. Chaque année, 5 000 étudiants bénéficient de ces bourses régionales.

Réussir sans frontière. Bourses pour apprentis transfrontaliers dans le Rhin Supérieur.

Soutenir la vie associative de proximité. Soutenir les associations à travers des politiques thématiques telles que la culture, la jeunesse, le développement du sport, l'environnement, la cohésion sociale ou l'emploi.

Octroyer des bourses aux étudiants de la filière sanitaire et sociale. Sur critères sociaux, 5 522 bourses accordées aux élèves et étudiants du secteur sanitaire et social.

Prendre en charge les frais de formation du secteur sanitaire et social.

Animer la vie étudiante. Soutenir les actions d'intégration et d'accompagnement dans la vie étudiante et valoriser les engagements étudiants.

Faciliter l'intégration professionnelle des étudiants. Pour accroître leurs chances de réussite professionnelle.

TOURISME

Avec près de 30 millions de nuitées par an et près de 100 000 emplois, le tourisme dans le Grand Est contribue amplement à l'essor économique, à l'image de marque ainsi qu'à l'attractivité de nos territoires.

EN QUELQUES CHIFFRES

29,5 millions de nuitées en 2019.

350 000 lits touristiques.

658 millions d'euros d'investissement moyen annuel.

97 000 emplois touristiques.

10 milliards d'euros pour la production des activités touristiques régionales.

29,9 millions d'euros de budget Tourisme pour le Grand Est.



Un projet de véloroute voie verte ? La Région vous suit !

 En accompagnant la structuration et la mise en tourisme des véloroutes et voies vertes, l'ambition régionale consiste à faire de la Région Grand Est une **destination d'excellence pour l'itinérance à vélo**. Sont concernés les investissements permettant la création de circuits d'itinérance douce sur le territoire et la mise en tourisme de ces circuits s'inscrivant dans le Schéma national des véloroutes et voies vertes.

Afin d'œuvrer pour la compétitivité touristique, la Région met en œuvre plusieurs dispositifs d'aide en matière d'hébergements durables. Pierre angulaire de l'accueil des touristes, **développer un hébergement de qualité** consiste à inciter à la montée en gamme et en qualité, tout en encourageant des pratiques innovantes et liées au développement durable. Les dispositifs régionaux en matière d'hébergement concernent l'hôtellerie classique, mais aussi l'hôtellerie de plein air, les hébergements insolites, les meublés de tourisme et les hébergements collectifs et associatifs.

Votre Région agit aussi pour

Promouvoir nos cinq grandes destinations : Alsace, Ardenne, Champagne, Lorraine, Vosges.

Valoriser les six signatures touristiques du Grand Est : Tourisme de mémoire, Itinérance (véloroutes, voies vertes, fluvial/fluvestre, équestre, etc.), Tourisme patrimonial et culturel (métiers d'art, tourisme urbain, découverte économique, etc.), CEnotourisme et gastronomie, Tourisme de nature (écotourisme, sports et loisirs et de pleine nature), Thermalisme et bien-être.

 **Développer un hébergement de qualité** dans l'hôtellerie classique, l'hôtellerie de plein air, les hébergements insolites, les structures de tourisme pour tous.

 **Accompagner les projets structurants** : grands sites/grands projets, stations thermales, stations de pleine nature et grands lacs régionaux, sites de mémoire.

 **Développer et diversifier l'offre des stations de montagne.**

Accompagner la structuration et la mise en tourisme des Véloroutes et voies vertes. 

Aider les Caves Touristiques (filière CEnotourisme) et en améliorer les conditions d'accueil des clientèles touristiques par la création ou l'amélioration des espaces dédiés à l'accueil et par l'aménagement de circuits de visite sur site.

Accompagner les fêtes de Noël et de fin d'année pour favoriser l'émergence ou le développement d'événements liés aux festivités de fin d'année, distincte de l'offre commerciale des marchés de Noël. 



FONDS EUROPÉENS

Le Grand Est est une région européenne par son ouverture géographique à la Belgique, au Luxembourg, à l'Allemagne et à la Suisse. Mais la collectivité régionale est également autorité de gestion de grands programmes européens.

EN QUELQUES CHIFFRES

896,2 millions d'euros sur la période 2021/2027 pour les fonds FEDER, FSE+, FTJ.

188 millions d'euros supplémentaires de crédits React-EU.

1 016 millions d'euros de FEADER, dont la Région Grand Est est autorité de gestion.

12 animateurs-conseillers fonds européens dans les Maisons de la Région (leurs coordonnées en pages « Maisons de la Région »).

Vous souhaitez bénéficier d'une aide européenne ? La Région vous prête main forte !

 La Région Grand Est est autorité de gestion de programmes européens. Ils se classent dans deux grandes catégories :

- **La politique de cohésion** qui se décline en Grand Est via deux fonds principaux : le FEDER (Fonds Européen de Développement Régional) et le FSE (Fonds Social Européen).
- **La politique agricole commune**, et plus particulièrement son second pilier, le développement rural, qui est cofinancé par le FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural).

Afin que les fonds européens irriguent les territoires, la Région a déployé des animateurs-conseillers fonds européens dans chaque Maison de la Région : ils sont au service des communes et des intercommunalités pour les aider à bénéficier pleinement des fonds européens. Un soutien financier peut également être apporté à des projets transfrontaliers au titre des programmes Interreg.

Bon à savoir

 **Les fonds européens plus proches des territoires.** Les programmes européens sont gérés au sein des services régionaux par une délégation (Délégation aux fonds européens) présente dans chacun des sièges de la Région (Châlons-en-Champagne, Metz et Strasbourg), mais également au sein des 12 Maisons de la Région réparties sur le territoire du Grand Est. L'objectif est ainsi d'apporter la proximité nécessaire pour animer l'ensemble des territoires et leur faciliter l'accès aux ressources mises à disposition par l'Union européenne. Les animateurs-conseillers fonds européens diffusent les informations relatives aux différents programmes auprès de tous les réseaux et acteurs susceptibles de porter ou faisant naître des projets potentiellement éligibles à une aide européenne. Ces derniers peuvent également accompagner les collectivités dans les différentes phases de concrétisation de leurs projets, notamment en facilitant leurs démarches dans l'élaboration de

leur dossier de subvention. Ils sont positionnés au cœur des services de développement territorial des Maisons de la Région, permettant ainsi une synergie optimale avec les dispositifs d'aides régionales.

Plan de relance européen. La Région  Grand Est bénéficie d'une enveloppe supplémentaire de 188 millions d'euros de crédits React-EU qui doivent être consommés d'ici au 31 décembre 2023. Outre un important plan d'équipement en faveur des hôpitaux de la région et d'un soutien à la relance des entreprises régionales, les collectivités peuvent également être soutenues via REACT EU dans leurs projets de :

- rénovation thermique de bâtiments publics visant un niveau BBC directement ou par étapes ;
- développement numérique de l'action publique ayant un lien avec l'usager avec un portage *a minima* intercommunal.

Pour toute question, vous pouvez contacter : react-eu@grandest.fr

LES ÉLUS RÉGIONAUX



Le trombinoscope
des Conseillers régionaux
du Grand Est.

LE
PRÉSIDENT



Jean ROTTNER

Président
de la Région Grand Est
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

jean.rottnet@grandest.fr

LES
VICE-
PRÉSIDENTS



Franck LEROY

Vice-Président
*Environnement, transition
écologique, SRADDET*
Majorité régionale
Marne

franck.leroy@grandest.fr



Valérie DEBORD

Vice-Présidente
*Emploi, formation,
orientation
et apprentissage*

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle
valerie.debord@grandest.fr



François GROSDIDIER

Vice-Président
*Enseignement supérieur,
recherche et innovation*
Majorité régionale
Moselle

francois.grosdidier@grandest.fr



Christèle WILLER

Vice-Présidente
*Lycée durable
et éducation*
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

christele.willer@grandest.fr



Arnaud ROBINET

Vice-Président
*Attractivité,
tourisme, culture*
Majorité régionale
Marne

arnaud.robinet@grandest.fr



Brigitte TORLOTING

Vice-Présidente
*Grande Région,
transfrontalier, Europe
et relations internationales*
Majorité régionale
Moselle

brigitte.torloting@grandest.fr



David VALENCE

Vice-Président
*Transports, déplacements
et infrastructures*
Majorité régionale
Vosges

david.valence@grandest.fr



Denise BUHL

Vice-Présidente
Montagne, ruralité,
patrimoine local
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

denise.buhl@grandest.fr



Boris RAVIGNON

Vice-Président
Economie, fonds européens
et commande publique
Majorité régionale
Ardennes

boris.ravignon@grandest.fr



Nadège HORNBECK

Vice-Présidente
Santé, solidarité, famille
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

nadege.hornbeck@grandest.fr



Philippe MANGIN

Vice-Président
Agriculture, bioéconomie,
viticulture et forêt
Majorité régionale
Meuse

philippe.mangin@grandest.fr



**Gabrielle
ROSNER-BLOCH**

Vice-Présidente
Logement, handicap,
citoyenneté et engagement
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

gabrielle.rosner-bloch@grandest.fr



François WERNER

Vice-Président
Jeunesse et sport
Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle

francois.werner@grandest.fr



**Marie-Gabrielle
CHEVILLON**

Vice-Présidente
Cohésion territoriale et
contractualisation
Majorité régionale
Haute-Marne

marie-gabrielle.chevillon@grandest.fr



Marc SEBEYRAN

Vice-Président
Finances
Majorité régionale
Aube

marc.sebeyran@grandest.fr



Régine ALOIRD

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

regine.aloird@grandest.fr



**Michel ANDREU-
SANCHEZ**

Vice-Président
de la Commission
Enseignement supérieur,
recherche et innovation
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

michel.andreu-sanchez@grandest.fr



Nathalie AUBERT

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

nathalie.aubert@grandest.fr





Jean-Claude BADER

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

jean-claude.bader@grandest.fr



Catherine BAILLOT

Vice-Présidente
de la Commission
Territoires

Majorité régionale
Moselle

catherine.baillot@grandest.fr



Olivier BAUCHAT

Rassemblement national
et apparentés
Moselle

olivier.bauchat@grandest.fr



Fabienne BEAUVAIS

Majorité régionale
Moselle

fabienne.beauvais@grandest.fr



Catherine BELRHITI

Présidente
de la Commission
*Lycée durable
et éducation*

Majorité régionale
Moselle

catherine.belrhiti@grandest.fr



Sandra BLAISE

La Gauche solidaire
et écologiste
Vosges

sandra.blaise@grandest.fr



Philippe BORDE

Vice-Président
de la Commission
*Développement
économique*

Majorité régionale
Aube

philippe.borde@grandest.fr



**Aude
BRASTENHOFER**

Rassemblement national
et apparentés
Vosges

aude.brastenhofer@grandest.fr



Alexandre CASSARO

Majorité régionale
Moselle

alexandre.cassaro@grandest.fr



Jacques CATTIN

Vice-Président
de la Commission
Tourisme

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

jacques.cattin@grandest.fr



Alain CÉDELLE

La Gauche solidaire
et écologiste
Haute-Marne

alain.cedelle@grandest.fr



Fabrice CHARTREUX

Vice-Président
de la Commission
*Développement
économique*

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle

fabrice.chartreux@grandest.fr



Cédric CHEVALIER

Majorité régionale
Marne
cedric.chevalier@grandest.fr



Christophe CHOSEROT

Centristes et Territoires
Meurthe-et-Moselle
christophe.choserot@grandest.fr



Sylvie D'ALGUERRE

Majorité régionale
Vosges
sylvie.dalguerre@grandest.fr



Christian DEBÈVE

Président
de la Commission
*Transfrontalier, Europe,
relations internationales*
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
christian.debeve@grandest.fr



Élisabeth DEL GENINI

Vice-Présidente
de la Commission
Territoires
Majorité régionale
Vosges
elisabeth.delgenini@grandest.fr



Manon DELIOT

Vice-Présidente
de la Commission
Sport et jeunesse
Majorité régionale
Vosges
manon.deliot@grandest.fr



Sophie DELONG

Présidente
de la Commission
*Montagne, ruralité,
patrimoine local
et patrimoine paysager*
Majorité régionale
Haute-Marne
sophie.delong@grandest.fr



Jacky DESBROSSE

Vice-Président
de la Commission
Environnement
Majorité régionale
Marne
jacky.desbrosse@grandest.fr



Muriel DI REZZE

Rassemblement national
et apparentés
Meurthe-et-Moselle
muriel.direzze@grandest.fr



Angélique DIEUAIDE

Vice-Présidente
de la Commission
*Formation
professionnelle*
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
angelique.dieuaide@grandest.fr



Marie-Claire DONNEN

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle
marie-claire.donnen@grandest.fr



Laurent DREYFUS

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace
laurent.dreyfus@grandest.fr





Hombeline DU PARC

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

hombeline.duparc@grandest.fr



Annie DUCHÈNE

Vice-Présidente
de la Commission
*Montagne, ruralité,
patrimoine local
et patrimoine paysager*

Majorité régionale
Aube

annie.duchene@grandest.fr



Thibaut DUCHÈNE

Vice-Président
de la Commission
Finances

Majorité régionale
Marne

thibaut.duchene@grandest.fr



Christophe DUMONT

Les Écologistes
Ardennes

christophe.dumont@grandest.fr



Gaëlle DUPRÉ

Vice-Présidente
de la Commission
*Santé, solidarité,
citoyenneté*

Majorité régionale
Aube

gaelle.dupre@grandest.fr



Jérôme END

Majorité régionale
Moselle

jerome.end@grandest.fr



Fabien ENGELMANN

Rassemblement national
et apparentés
Moselle

fabien.engelmann@grandest.fr



Pascal ERRE

Rassemblement national
et apparentés
Marne

pascal.erre@grandest.fr



**Valérie
ESCHENMANN**

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

*veronique.eschenmann@
grandest.fr*



Grégoire EURY

Rassemblement national
et apparentés
Meurthe-et-Moselle

gregoire.eury@grandest.fr



Frédéric FABRE

Rassemblement national
et apparentés
Haute-Marne

frederic.fabre@grandest.fr



Bernard FISCHER

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

bernard.fischer@grandest.fr

**Patrick FLOQUET**

Vice-Président
de la Commission
*Formation
professionnelle*

Majorité régionale
Vosges

patrick.floquet@grandest.fr

**Pierre FRANÇOIS**

Rassemblement national
et apparentés
Vosges

pierre.francois@grandest.fr

**Gilles FREMIOT**

Vice-Président
de la Commission
Culture et mémoire

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

gilles.fremiot@grandest.fr

**Anne-Sophie
FRIGOUT**

Rassemblement national
et apparentés
Marne

anne-sophie.frigout@grandest.fr

**Laurent FURST**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

laurent.furst@grandest.fr

**Pascale GAILLOT**

Présidente
de la Commission
Environnement

Majorité régionale
Ardenes

pascale.gaillet@grandest.fr

**Évelyne GAREAUX**

Les Écologistes
Moselle

evelyne.gareaux@grandest.fr

**Marie-Paule GAY**

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

marie-paule.gay@grandest.fr

**Sandrine GÉRARD**

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle

sandrine.gerard@grandest.fr

**Cécile
GERMAIN-ECUER**

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace

cecile.germain-ecuer@grandest.fr

**Laurent GNAEDIG**

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

laurent.gnaedig@grandest.fr

**Cédric GOUTH**

Président
de la Commission
Tourisme

Majorité régionale
Moselle

cedric.gouth@grandest.fr



Daniel GREMILLET

Vice-Président
de la Commission
Agriculture, viticulture, forêt
Majorité régionale
Vosges
daniel.gremillet@grandest.fr



Françoise GROLET

Rassemblement national
et apparentés
Moselle
francoise.grolet@grandest.fr



**Véronique
GUILLOTIN**

Présidente
de la Commission
Santé, solidarité,
citoyenneté
Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle
veronique.guillotin@grandest.fr



Jordan GUITTON

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace
jordan.guitton@grandest.fr



Laure HAAG

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace
laure.haag@grandest.fr



Thierry HANS

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace
thierry.hans@grandest.fr



Jean-Paul HASSELER

Majorité régionale
Haute-Marne
jean-paul.hasseler@grandest.fr



Ludovic HAYE

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace
ludovic.haye@grandest.fr



**Isabelle HÉLIOT-
COURONNE**

Majorité régionale
Aube
*isabelle.heliot-couronne@
grandest.fr*



Naïla HENNARD

Rassemblement national
et apparentés
Moselle
naïla.hennard@grandest.fr



Atissar HIBOUR

Majorité régionale
Meuse
atissar.hibour@grandest.fr



**Marianne HORNY-
GONIER**

Vice-Présidente
de la Commission
Transports, déplacements
et infrastructures
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
*marianne.horny-gonier@
grandest.fr*

LES ÉLUS

**Thierry HORY**

Président
de la Commission
Sport et jeunesse
Majorité régionale
Moselle
thierry.hory@grandest.fr

**Sébastien HUMBERT**

Rassemblement national
et apparentés
Vosges
sebastien.humbert@grandest.fr

**Laëtitia HURLAIN**

Vice-Présidente
de la Commission
Culture et mémoire
Majorité régionale
Meuse
laetitia.hurlain@grandest.fr

**Jean-François HUSSON**

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle
jean-francois.husson@grandest.fr

**Nadia Linda IBIEM**

La Gauche solidaire
et écologiste
Collectivité européenne
d'Alsace
nadialinda.ibiem@grandest.fr

**Évelyne ISINGER**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
evelyne.isinger@grandest.fr

**Laurent JACOBELLI**

Rassemblement national
et apparentés
Aube
laurent.jacobelli@grandest.fr

**Pauline JUNG**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
pauline.jung@grandest.fr

**Guy-Dominique KENNEL**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
guy-dominique.kennel@grandest.fr

**Claude KERN**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
claudie.kern@grandest.fr

**Stéphanie KIS**

Présidente
de la Commission
*Formation
professionnelle*
Majorité régionale
Moselle
stephanie.kis@grandest.fr

**Brigitte KLINKERT**

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace
brigitte.klinkert@grandest.fr

LES ÉLUS



**Jill KÖPPE-
RITZENTHALER**

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

jill.koppe.ritzenthaler@grandest.fr



Géraldine KRIN

Les Écologistes
Meurthe-et-Moselle
geraldine.krin@grandest.fr



Aina KURIC

Centristes et Territoires
Marne
aina.kuric@grandest.fr



Anne LASSUS

Présidente
de la Commission
Transports, déplacements
et infrastructures
Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle
anne.lassus@grandest.fr



Christelle LEHRY

Vice-Présidente
de la Commission
Environnement
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
christelle.lehry@grandest.fr



Henry LEMOINE

Vice-Président
de la Commission
Tourisme
Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle
henry.lemoine@grandest.fr



Jessica LEROY

La Gauche solidaire
et écologiste
Meuse
jessica.leroy@grandest.fr



Martine LIZOLA

Présidente
de la Commission
Culture et mémoire
Majorité régionale
Marne
martine.lizola@grandest.fr



Marc MAILFAIT

Rassemblement national
et apparentés
Meuse
marc.mailfait@grandest.fr



Étienne MARASI

Président
de la Commission
Finances
Majorité régionale
Haute-Marne
etienne.marasi@grandest.fr



**Véronique
MARCHET**

Présidente
de la Commission
Enseignement supérieur,
recherche et innovation
(ESRI)
Majorité régionale
Marne
veronique.marchet@grandest.fr



Florence MARCOULT

Majorité régionale
Marne
florence.marcoult@grandest.fr

LES ÉLUS



**Guillaume
MARÉCHAL**

Vice-Président
de la Commission
*Transports, déplacements
et infrastructures*

Majorité régionale
Ardennes

guillaume.marechal@grandest.fr



Armand MARX

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace

armand.marx@grandest.fr



Bertrand MASSON

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle

bertrand.masson@grandest.fr



Jean-Louis MASSON

Rassemblement national
et apparentés
Moselle

jean-louis.masson@grandest.fr



Peggy MAZZERO

La Gauche solidaire
et écologiste
Moselle

peggy.mazzero@grandest.fr



Patricia MELET

Rassemblement national
et apparentés
Meurthe-et-Moselle

patricia.melet@grandest.fr



**Franck
MENONVILLE**

Majorité régionale
Meuse

franck.menonville@grandest.fr



Maxence MEUNIER

Majorité régionale
Aube

maxence.meunier@grandest.fr



Lara MILLION

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

lara.million@grandest.fr



Bruno MINUTIELLO

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle

bruno.minutiello@grandest.fr



Béatrice MOREAU

Vice-Présidente
de la Commission
Agriculture, viticulture, forêt
Majorité régionale
Marne

beatrice.moreau@grandest.fr



**Philippe
MORENVILLIER**

Rassemblement national
et apparentés
Meurthe-et-Moselle

philippe.morenvillier@grandest.fr

LES ÉLUS



Yves MULLER
Centristes et Territoires
Moselle
yves.muller@grandest.fr



Christophe NAEGELEN
Vice-Président
de la Commission
Montagne, ruralité,
patrimoine local...
Majorité régionale
Vosges
christophe.naegelen@grandest.fr



Thierry NICOLAS
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
thierry.nicolas@grandest.fr



Lou NOIRCLERE
Les Écologistes
Vosges
lou.noirclere@grandest.fr



Bruno NORTH
Rassemblement national
et apparentés
Ardennes
bruno.north@grandest.fr



Ludivine PERARD
Les Écologistes
Marne
ludivine.perard@grandest.fr



Dyna PETER-OTT
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
dyna.peter-ott@grandest.fr



Didier PETERMANN
Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace
didier.petermann@grandest.fr



Kévin PFEFFER
Rassemblement national
et apparentés
Moselle
kevin.pfeffer@grandest.fr



Frédéric PFLIEGERSDOERFFER
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
frederic.pfliegersdoerffer@grandest.fr



Baptiste PHILIPPO
Rassemblement national
et apparentés
Marne
baptiste.philippo@grandest.fr



Thibaud PHILLIPS
Vice-Président
de la Commission
Finances
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
thibaud.phillips@grandest.fr



Charline PRINCE

Vice-Présidente
de la Commission
Lycée durable
et éducation

Majorité régionale
Vosges

charline.prince@grandest.fr



Éric QUÉNARD

La Gauche solidaire
et écologiste
Marne

eric.quenard@grandest.fr



Nawel RAFIK-ELMRINI

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

nawel.rafik-elmrimi@grandest.fr



Angélique RANC

Rassemblement national
et apparentés
Aube

angelique.ranc@grandest.fr



Isabelle RAUCH

Centristes et Territoires
Moselle

isabelle.rauch@grandest.fr



Dominique RENAUD

Vice-Présidente
de la Commission
Lycée durable
et éducation

Majorité régionale
Meurthe-et-Moselle

dominique.renaud@grandest.fr



Caroline REYS

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace

caroline.reys@grandest.fr



Myriam RICARDE

Majorité régionale
Marne

myriam.ricarde@grandest.fr



Christelle RITZ

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

christelle.ritz@grandest.fr



**Virginie RODRIGUES
DE OLIVEIRA**

Majorité régionale
Ardennes

virginie.rodrigues-de-oliveira@grandest.fr



Éliane ROMANI

Les Écologistes
Moselle

eliane.romani@grandest.fr



Marcello ROTOLO

La Gauche solidaire
et écologiste
Collectivité européenne
d'Alsace

marcello.rotolo@grandest.fr



LES ÉLUS



Rémy SADOCCO

Majorité régionale
Moselle

remy.sadocco@grandest.fr



Anne SANDER

Vice-Présidente
de la Commission
*Transfrontalier, Europe et
relations internationales*

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

anne.sander@grandest.fr



Marie-Rose SARTOR

Majorité régionale
Moselle

marie-rose.sartor@grandest.fr



Gérard SCHANN

Les Écologistes
Collectivité européenne
d'Alsace

gerard.schann@grandest.fr



Véronique SCHMIT

Majorité régionale
Moselle

veronique.schmit@grandest.fr



Patricia SCHNEIDER

Majorité régionale
Ardennes

patricia.schneider@grandest.fr



Georges SCHULER

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

georges.schuler@grandest.fr



**Jean-François
SECONDE**

Les Écologistes
Moselle

jean-francois.seconde@grandest.fr



Olivier SOHLER

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

olivier.sohler@grandest.fr



Claude STURNI

Président
de la Commission
*Développement
économique*

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

claud.sturni@grandest.fr



Bouabdellah TAHRI

Majorité régionale
Moselle

bouabdellah.tahri@grandest.fr



Vincent THIÉBAUT

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace

vincent.thiebaut@grandest.fr

**Hervé TILLARD**

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle
herve.tillard@grandest.fr

**Pascal TSCHAEN**

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace
pascal.tschaen@grandest.fr

**Hülliya TURAN**

La Gauche solidaire et
écologiste
Collectivité européenne
d'Alsace
hullyya.turan@grandest.fr

**Odile UHLRICH-
MALLET**

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
odile.uhlrich-mallet@grandest.fr

**Marie-Claude
VOINÇON**

Rassemblement national
et apparentés
Moselle
marie-claude.voincon@grandest.fr

**Jean-Luc
WARSMANN**

Président
de la Commission
Territoires
Majorité régionale
Ardennes
jean-luc.warsmann@grandest.fr

**Sylvain WASERMAN**

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace
sylvain.waserman@grandest.fr

**Michaël WEBER**

La Gauche solidaire
et écologiste
Moselle
michael.weber@grandest.fr

**Séverine
WEIDER-NIGLIS**

Centristes et Territoires
Collectivité européenne
d'Alsace
severine.weider-niglis@grandest.fr

**Irène WEISS**

Vice-Présidente
de la Commission
ESRI
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
irene.weiss@grandest.fr

**Laurent
WENDLINGER**

Président
de la Commission
Agriculture, viticulture, forêt
Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace
laurent.wendlinger@grandest.fr

**Joëlle WEY**

Vice-Présidente
de la Commission
Santé, solidarité,
citoyenneté
Majorité régionale
Moselle
joelle.wey@grandest.fr



Marion WILHELM

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

marion.wilhelm@grandest.fr



**Ghislain
WYSOCINSKI**

Les Écologistes
Aube

ghislain.wysocinski@grandest.fr



Bora YILMAZ

La Gauche solidaire
et écologiste
Meurthe-et-Moselle

borayilmaz@grandest.fr



Huguette ZELLER

Vice-Présidente
de la Commission
Sport et jeunesse

Majorité régionale
Collectivité européenne
d'Alsace

huguette.zeller@grandest.fr



**Christian
ZIMMERMANN**

Rassemblement national
et apparentés
Collectivité européenne
d'Alsace

*christian.zimmermann@
grandest.fr*



Marc ZINGRAFF

Vice-Président
de la Commission
*Transfrontalier, Europe et
relations internationales*

Majorité régionale
Moselle

marc.zingraff@grandest.fr

Table

Entretien avec Jean Rottner	7
La région Grand Est	11
Les Maisons de la Région	15
Les aides	29
<i>Agriculture et forêt</i>	30
<i>Développement économique</i>	32
<i>Aménagement des territoires</i>	34
<i>Environnement</i>	36
<i>Santé</i>	38
<i>Culture, mémoire, patrimoine</i>	40
<i>Jeunesse</i>	42
<i>Tourisme</i>	44
<i>Fonds européens</i>	46
Trombinoscope	49

Achévé d'imprimer
par la reprographie interne
de la Région Grand Est,
septembre 2021.

« Avec ce guide pratique, dont c'est la première édition, je veux rendre la Région encore plus accessible et utile aux maires. Parce que nous sommes des élus locaux et que nous partageons un seul et même but : servir nos concitoyens et nos territoires. »

Jean Rottner, Président de la Région Grand Est

LES CONTACTS

LES MAISONS DE LA RÉGION

LES AIDES AUX COMMUNES

LES ÉLUS



Siège du Conseil Régional - 1 place Adrien Zeller
BP 91006 - F 67070 Strasbourg Cedex
Tél. 03 88 15 68 67 - Fax 03 88 15 68 15

Hôtel de Région - 5 rue de Jéricho
CS 70441 - F 51037 Châlons-en-Champagne Cedex
Tél. 03 26 70 31 31 - Fax 03 26 70 31 61

Hôtel de Région - place Gabriel Hocquard
CS 81004 - F 57036 Metz Cedex 1
Tél. 03 87 33 60 00 - Fax 03 87 32 89 33

Retrouvez-nous sur

